

QUELLES RÉVISIONS DE LA LOI DE BIOÉTHIQUE ?

Rencontres parlementaires sur la bioéthique

Rencontres présidées par

Pierre-Louis FAGNIEZ

Député du Val-de-Marne

Rapporteur du projet de loi relatif à la bioéthique

Auteur du rapport au Premier ministre " Cellules souches
et choix éthiques "

et

Valérie PECRESSE

Députée des Yvelines

Présidente du groupe d'études sur les applications des
biotechnologies en génétique et problèmes éthiques

sous le haut patronage et en présence de

Xavier BERTRAND

Ministre de la Santé et des Solidarités

François GOULARD

Ministre délégué à l'Enseignement supérieur
et à la Recherche

Mercredi 7 février

Maison de la Chimie
28, rue Saint Dominique
75007 Paris

Avec l'expertise de l'Agence de la biomédecine



8H45

ACCUEIL

9H00

OUVERTURE DES TRAVAUX

Pierre-Louis FAGNIEZ
Député du Val-de-Marne

9H20

TABLE RONDE N° 1

**ASSISTANCE MÉDICALE A LA PROCRÉATION,
NOUVELLES QUESTIONS ÉTHIQUES**

- *Traiter l'infertilité ou permettre l'accès à la parentalité ?*
- *Élargir l'éligibilité du couple : hétérosexuel et stable ?*
- *Autoriser la gestation pour autrui ?*

PRÉSIDENTS

Valérie PECRESSE

Députée des Yvelines

Présidente du groupe d'études sur les applications des biotechnologies en génétique et problèmes éthiques

Claude SUREAU

Gynécologue obstétricien

Président honoraire de l'Académie de Médecine

Membre du Comité consultatif national d'éthique

EXPOSÉ INTRODUCTIF

Pierre JOUANNET

Vice-président du Comité médical et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Chef du service de biologie de la reproduction à hôpital Cochin, Saint-Vincent-de-Paul (Paris)

SUIVI D'UN DÉBAT ENTRE

Geneviève DELAISI de PARSEVAL

Psychanalyste

René FRYDMAN

Gynécologue obstétricien à l'hôpital Antoine-Béclère (Paris)

Professeur de médecine spécialiste de la fécondation in vitro et du diagnostic préimplantatoire

Dominique LENFANT

Présidente de l'association " Pauline et Adrien "

Membre du conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine

Israël NISAND

Gynécologue obstétricien

Chef de service aux hôpitaux de Hautepierre (Strasbourg)

DONS D'ÉLÉMENTS DU CORPS HUMAIN : ANONYMAT ET GRATUITE

- *Maintenir l'anonymat ?*
- *Maintenir la gratuité des dons ?*
- *Dédommager les dons ?*

PRÉSIDENTS

Jean-Michel DUBERNARD

Député du Rhône

Président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales

Chirurgien des hôpitaux de Lyon

Didier SICARD

Président du Comité consultatif national d'éthique

EXPOSÉ INTRODUCTIF

Didier HOUSSIN

Directeur général de la Santé

SUIVI D'UN DÉBAT ENTRE

GRATUITE

Sadek BELOUCIF

Membre du comité consultatif national d'éthique et du conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine

Anesthésiste-réanimateur à l'hôpital Avicenne (Assistance publique des hôpitaux de Paris)

Frédérique DREIFUSS-NETTER

Professeuse de droit agrégé à l'université de Paris V

Directeur du centre de recherche en Droit médical

ANONYMAT

Bernard GOLSE

Pédopsychiatre psychanalyste

Professeur de psychiatrie de l'enfant à l'université de Paris V

Chef du service de pédopsychiatrie de l'hôpital Necker-enfants malades (Paris)

Pauline TIBERGHIE

Gynécologue obstétricienne

Responsable d'un centre d'aide à la procréation (Valenciennes)

Présidente de l'association " Procréation médicalement anonyme "

Jean-Paul VERNANT

Président du comité médical et scientifique de l'Agence de la biomédecine

Membre du conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine

Chef du service d'hématologie à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière (Paris)

12H30

CLÔTURE DE LA MATINÉE

Xavier BERTRAND

Ministre de la Santé et des Solidarités

13H00

DÉJEUNER

14H20

OUVERTURE DE L'APRÈS-MIDI

QUE NOUS DIT L'OPINION PUBLIQUE SUR L'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION, LA GÉNÉTIQUE ET LA RECHERCHE SUR L'EMBRYON ?

- *Enquête d'opinion nationale janvier 2007*

Audrey PALMA

Chargée d'études, Infraforces

Carine CAMBY

Directrice générale de l'Agence de la biomédecine

15H00

TABLE RONDE N° 3

RECHERCHE SUR L'EMBRYON ET LES CELLULES SOUCHES : ENTRE PROMESSES THÉRAPEUTIQUES ET ÉTHIQUE

- *Autoriser les recherches sur les cellules souches embryonnaires ?*
- *Autoriser le clonage thérapeutique ?*
- *Concentrer les recherches sur les cellules souches adultes ?*

PRÉSIDENTS

Alain CLAEYS

Député de la Vienne

Auteur du rapport sur " les recherches sur le fonctionnement des cellules humaines " pour l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

Francis GIRAUD

Sénateur des Bouches-du-Rhône

Professeur honoraire à la faculté de médecine

Membre de la commission des affaires sociales du Sénat

Rapporteur du projet de loi relatif à la bioéthique

EXPOSÉ INTRODUCTIF

Axel KAHN

Directeur de l'Institut Cochin de génétique moléculaire

Chercheur à l'Inserm

SUIVI D'UN DÉBAT ENTRE

Bertrand MATHIEU

Professeur de droit à l'université Paris I
Directeur du centre de recherche en droit constitutionnel

Philippe MENASCHÉ

Professeur de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire à l'université Paris V
Chirurgien cardiaque à l'hôpital Georges Pompidou (Paris)
Directeur d'unité Inserm sur les cellules souches musculaires et les pathologies cardiaques

Marc PESCHANSKI

Directeur de recherche et directeur de l'unité Inserm U861 / I-STEM

Alain PRIVAT

Professeur de médecine
Directeur de Recherche, spécialiste des cellules souches au sein de l'unité 583 de l'Inserm (Montpellier)

Jean-Paul RENARD

Ingénieur Agronome
Docteur es Sciences et responsable de l'unité de biologie du développement et biotechnologies de l'Inra

16H30

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Valérie PECRESSE

Députée des Yvelines
Présidente du groupe d'études sur les applications des biotechnologies en génétique et problèmes éthiques

16H45

CLÔTURE DES TRAVAUX

François GOULARD

Ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

Inscription

Droits d'inscription

Participation gratuite.

Déjeuner : 45 €

Prix de la synthèse électronique des débats

17 €

Règlement

Par chèque ou mandat administratif, à l'ordre d'AGORA Europe, sur le compte Crédit agricole n°30139866001
Code banque 18206 - Code guichet 00264 Clé RIB 53
Domiciliation CRCA Sèvres.

Inscription

Aucune inscription ne pourra être prise en compte le jour même.

Aucune réservation pour le déjeuner ne sera prise en compte le jour du colloque.

Compte tenu du nombre limité de places disponibles, seules les 250 premières inscriptions seront prises en compte.

Inscription en ligne disponible : www.agoraeurope.com

Date limite d'inscription

Vendredi 2 février 2007.

Aucune confirmation écrite d'inscription ne sera adressée.

Annulation

Toute demande devra parvenir **par écrit** à AGORA Europe **au plus tard 3 jours avant le colloque.**

Lieu du colloque

Informations pratiques

Maison de la Chimie, petit amphithéâtre
28, rue Saint Dominique - 75007 Paris



Transports publics

RER C
(Station Invalides)

Métro
Lignes 8 et 13 (Station Invalides)
Ligne 12 (Station Assemblée nationale)

Bus 24 - 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

Partenaire d'honneur



Partenaires institutionnels



Secrétariat général

AGORA Europe

3, rue des Caves du Roi - 92310 Sèvres
Tél. : 01 41 14 99 00 / Fax. : 01 41 14 99 01
www.agoraeurope.com